

COMMISSION D'ARBITRAGE

REUNION DU MARDI 8 FEVRIER 2022

PV N° 4

Présents : MM. BERNARD, CHANUDET, COLLIN, DEFRENEIX, DUFAUD, LALANDE, MONDON R., MONDON Th., PETIT-PIERRE, SUERINCK, VILLATTE, WAILLIEZ.

Assistent : Mme LABETOULLE, MM. CHRISTY, EL MOUFAKKIR.

Les Membres de la Commission présentent leurs sincères condoléances à :

- Didier BERNARD et sa famille, suite au décès de sa maman
- Guy DEFRENEIX et sa famille, suite au décès de sa maman
- Thierry et Romain MONDON, et leur famille, suite au décès de leur père et grand-père.

Il sera demandé au Comité de Direction de coopter Mme LABETOULLE et M. CHRISTY à la Commission d'Arbitrage.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

Le Président a pris contact avec la Commission de la Haute-Vienne pour une reprise des échanges de désignations entre les deux Districts.

Après étude de la situation des clubs vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage, un seul club creusois évoluant en Régional est en infraction.

Une réunion de sensibilisation sera organisée avec ce dernier.

FORMATIONS

* FORMATION INITIALE EN ARBITRAGE

La prochaine formation initiale, initialement prévue les 19 et 20 février 2022, est reportée au 26 et 27 mars 2022 à Guéret.

Un mail d'information sera transmis à chaque club en infraction du report de cette formation et de la possibilité de présenter des candidats.

* FORMATIONS DISTRICT

Les prochaines formations à l'attention des Arbitres de District auront lieu à 18 heures 30 à Guéret au Siège du District les vendredis :

- 4 mars 2022 (spécifique Jeunes Arbitres)
- 21 mars 2022
- 1^{er} avril 2022
- 15 avril 2022

POINT SUR LES EFFECTIFS

- 1 arbitre de ligue
- 8 arbitres de D1
- 14 arbitres de D2
- 20 arbitres de D3
- 14 jeunes arbitres
- 2 arbitres en année sabbatique et 2 arbitres blessés

DOSSIERS TRANSMIS PAR LA COMMISSION DE DISCIPLINE

* Match St AGNANT DE VERSILLAT / St VAURY Départemental 1 du 19/12/21

Absence du rapport de l'arbitre suite à expulsion.

La Commission inflige un rappel à l'ordre à l'arbitre licencié 1129324436 (première infraction).

* Match BOURGANEUF / MERINCHAL Départemental 1 du 19/12/21

L'arbitre licencié 2545042126 sera convoqué à la prochaine réunion de la Commission restreinte, le 21 février 2022 à 18 heures 15.

INFORMATIONS DIVERSES

* ARBITRES DOMICILIES HORS-DEPARTEMENT

Les arbitres domiciliés hors département devront appliquer un forfait de déplacement de 50 km.
Un mail sera envoyé aux concernés.

* ARBITRES-STAGIAIRES

Les quatre arbitres-stagiaires issus de la dernière formation initiale, ont été suivis sur leurs premières rencontres qui se sont très bien déroulées.

* PRESENTATION NIVEAU LIGUE

Un arbitre est volontaire pour une éventuelle présentation au niveau régional.

Il sera observé en Départemental 2, puis en Départemental 1 et, suivant les prestations, sera présenté à l'examen de Ligue cette saison.

Le Secrétaire : Philippe COLLIN.

Le Président : David WAILLIEZ.